

L'AVANTAGE NUMÉRIQUE – CONDITIONS D'UTILISATION



1. INTRODUCTION

Bienvenue à l'Avantage Numérique !

L'Avantage Numérique est un programme de privilèges (les « **Privilèges** ») opéré par le Club de hockey Les Remparts de Québec (2014) inc., filiale de Québecor Média inc. (« **Les Remparts de Québec** » ou « **nous** »).

Les présentes conditions d'utilisation contiennent vos droits et obligations ainsi que les modalités applicables pour l'Avantage Numérique (les « **Conditions d'utilisation** »).

En acceptant de poursuivre votre adhésion, vous reconnaissez que l'Avantage Numérique ne crée aucun lien légal ou contractuel entre vous et Les Remparts de Québec et ne s'ajoute à aucune entente déjà conclue entre vous et Les Remparts de Québec, ses filiales ou compagnies reliées.

2. DESCRIPTION DES SERVICES

2.1 Disponibilité du programme

L'Avantage Numérique n'est offert qu'aux détenteurs de billets de saison (sièges et loges) de Les Remparts de Québec de Québec. Vous ne serez donc pas en mesure de profiter des Privilèges à moins que vous soyez détenteur de billets de saison pour la saison de hockey applicable.

2.2 Accès

Afin de pouvoir profiter des Privilèges, vous devez présenter votre carte de membre de l'Avantage Numérique (la « **Carte** »). Cette carte vous a été transmise par la poste avec votre billet de saison. Il se pourrait qu'une pièce d'identité soit demandée avant qu'une transaction soit réalisée, et ce autant au Centre Vidéotron que chez les partenaires de Les Remparts de Québec participant à l'Avantage Numérique. Nous ne sommes en aucun cas responsables des activités, promotions ou représentations de nos partenaires, y compris tout refus ou défaut de ceux-ci d'honorer tout Privilège offert ou promu par Les Remparts de Québec.

Votre Carte ne peut être transférée, vendue ou cédée à tout autre personne. Vous êtes responsable pour toutes les activités effectuées avec votre Carte, qu'elles soient effectuées ou autorisées par vous ou non.

Il est entendu que certains Privilèges ne puissent être disponibles qu'aux participants de dix-huit (18) ans et plus. Vous êtes responsable de bien lire et respecter les critères et règlements applicables à chaque Privilège, à défaut de quoi Les Remparts de Québec se réserve le droit de révoquer le Privilège et désactiver votre Carte.

En cas de perte ou de vol de votre Carte, présentez-vous au kiosque de Les Remparts de Québec au Centre Vidéotron lors d'un match afin d'obtenir votre nouvelle Carte. Le frais pour la création d'une nouvelle Carte est de trente dollars (30\$). Les délais de création et d'impression peuvent varier d'une à deux semaines.

3. COMMUNICATION

Les Remparts de Québec utilisera l'adresse courriel que vous avez fourni en lien avec vos billets de saison de Les Remparts de Québec pour vous transmettre tout avis ou notification liés à l'Avantage Numérique. Vous pouvez retirer votre consentement en tout temps. Vous reconnaissez que Les Remparts de Québec n'assumera aucune responsabilité si vous ne recevez pas de tels avis ou notification en raison d'une adresse courriel erronée.

4. SUSPENSION OU FIN DES PRIVILÈGES

Vidéotron peut limiter, bloquer, suspendre ou résilier les présentes Conditions d'utilisation sur simple avis pour toute raison, incluant notamment si vous faites une utilisation illégale des Privilèges ou les utilisez de

façon abusive, notamment, de façon à nuire à Les Remparts de Québec, Québecor ou à autrui ou d'en faire un usage déraisonnable ou disproportionné.

5. MODIFICATIONS

Les Remparts de Québec mettront régulièrement à jour les Privilèges, en ajoutant ou en retirant des Privilèges. Conséquemment, nous pouvons modifier, en tout temps et sans préavis, les Privilèges offerts relativement à l'Avantage Numérique.

De plus, nous pouvons à tout moment modifier les Conditions d'utilisation ou l'une de ses modalités.

6. ABSENCE DE GARANTIE ET LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

LES REMPARTS DE QUÉBEC ET SES FILIALES NE SERONT EN AUCUN CAS TENUS RESPONSABLES ENVERS VOUS DE QUELQUES PERTES, COÛTS, BLESSURE, DÉCÈS OU TOUS AUTRES DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX OU PUNITIFS, NI DE QUELQUE PERTE ÉCONOMIQUE QUE CE SOIT, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE PERTE DE DONNÉES, D'INFORMATIONS, DE REVENUS OU DE BÉNÉFICES OU L'IMPOSSIBILITÉ DE RÉALISER LES ÉCONOMIES PRÉVUES OU D'OFFRIR CERTAINS OU TOUS PRIVILÈGES LIÉS À L'AVANTAGE NUMÉRIQUE. VOUS VOUS ENGAGEZ À INDEMNISER ET À ASSUMER LA DÉFENSE DES LES REMPARTS DE QUÉBEC ET SES COMPAGNIES AFFILIÉES, ADMINISTRATEURS, DIRIGEANTS, EMPLOYÉS ET MANDATAIRES RELATIVEMENT À VOTRE MANQUEMENT AUX PRÉSENTES CONDITIONS D'UTILISATION.

7. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Les présentes Conditions d'utilisation sont régies exclusivement par les lois de la province de Québec et vous consentez à la compétence des tribunaux de Montréal.

Vous n'êtes pas autorisé à céder ou transférer votre adhésion à l'Avantage Numérique sans avoir au préalable obtenu le consentement de Les Remparts de Québec. Toute telle cession ou transfert sera nul et non avenu. Les Remparts de Québec sont autorisés à céder ou transférer l'ensemble ou toute partie de ses droits ou obligations aux termes des Conditions d'utilisation sans votre consentement.

Les Conditions d'utilisation énoncent l'intégralité des dispositions convenues entre vous et Les Remparts de Québec concernant le sujet sur lequel elles portent, et il a préséance sur la totalité des contrats, ententes, engagements, promesses et représentations portant sur ce sujet, à moins que de telles représentations n'aient été faites par un représentant dûment autorisé.

L'invalidité ou l'absence de force exécutoire de toute stipulation de ces Conditions d'utilisation n'affectera d'aucune façon la validité ou la force exécutoire de toute autre stipulation.

8. Conditions générales d'utilisation

Aucun échange ou remboursement. En cas d'annulation sans date de remplacement prévue, le remboursement de ce billet pourra se faire selon les modalités prescrites par le promoteur. Nul si déclaré volé. Le détenteur de ce billet assume toutes les responsabilités quant aux risques et dangers pouvant découler de cet événement et renonce à toutes réclamations pour pertes et dommages résultants de quelques causes que ce soit, subis avant, pendant ou après l'événement. L'utilisation de ce billet est soumise aux règlements en vigueur ou affichés sur les lieux de l'événement.

Le détenteur du billet consent à être soumis à une vérification raisonnable afin d'assurer la conformité aux règlements. Un refus de se conformer aux règlements mentionnés ci-dessus pourrait entraîner une expulsion ou une interdiction d'entrée. Il est strictement interdit d'entrer avec des boissons alcoolisées, drogues, substances illégales, sacs à dos ou glacières. L'utilisation d'appareils photos, magnétophones et magnétoscopes est strictement interdite.

Les retardataires ne seront admis qu'à un moment propice du spectacle. Le détenteur de billet octroie la permission à la LCH (ses équipes, partenaires et agents) d'utiliser son image, ses actions, ses déclarations lors de sa présence à l'événement (le match ou une activité dont l'équipe organise ou prend part), que ce soit de façon individuelle ou en groupe, qu'elle soit prise en direct ou en différé par une caméra, un appareil photo ou tout autre médium, à des fins de transmissions, publications ou reproductions sans son autorisation et sans compensations. **NON REMBOURSABLE - NON ÉCHANGEABLE / TAXES INCLUSES**

No exchange or refund. If the event is cancelled and not rescheduled, tickets may be refunded pursuant to conditions set forth by the promoter. Void if declared stolen. Ticket holder assumes full responsibility for all risks and hazards associated with the event and waives any claim for loss or damage incurred or suffered before, during or after the event and regardless of cause. Use of this ticket is subject to the rules in effect or posted at the event site. Ticket holder consents to a reasonable examination of his/her person and effects to ensure compliance. Failure to comply with the rules may result in non-admission or expulsion.

Entering with alcoholic beverages, illegal drugs, bags or container of any kind is strictly prohibited. Cameras, audio recorders and video recorders are strictly prohibited. Latecomers will not be admitted until a suitable break in the performance.

The ticket holder grants permission to the CHL (and its teams, designees and agents) to utilize the ticket holder's image, likeness, actions and statements whether individually or in a crowd, in any live or recorded audio, visual, or photographic display or other transmission, exhibition, publication or reproduction made of, or at, the event (or activities carried on in connection therewith) in any medium or context without further authorization or compensation. NON REFUNDABLE - NON EXCHANGEABLE / TAXES INCLUDED
REMPARTS.CA